

n°36

Septembre 2012

 **s Kernla**
(La petite graine)

Le journal du réseau alsacien
d'éducation à la nature
et à l'environnement





Edition spéciale

UNIVERSITÉS
de l'éducation à la nature et à l'environnement
en Alsace



ISSN : 1268 - 1261

Sommaire

Edition spéciale

les Universités de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

- p3 Retour sur les bancs de l'Université !
- p4 L'éducation à l'environnement : un métier de pédagogues
- p6 Formation et éducation, proches cousines ou alter ego ?
- p7 Expertises et éducation à la nature et à l'environnement, deux mondes parallèles qui se courtisent
- p8 Communiquer n'est pas éduquer !
- p10 L'animation nature à l'épreuve du développement durable
- p11 Boîte à outils
- p12 Programme

Directeur de la publication : Patrick Foltzer, Président de l'Ariena,
Directrice de la rédaction : Elisabeth Lesteven, Directrice de l'Ariena,
Conception, réalisation : Hélène Bastian, Olivier Duquénois, Cyril Leroy (Ariena),
Comité de rédaction et/ou de relecture : Dominique Cottureau (Scop Oxalis - Echos d'images), Hélène Bastian, Olivier Duquénois, Fabio Bortolin (Ariena),
Photographie de couverture : Observatoire de la nature,
Illustrations : Cyril Leroy (Ariena),
Impression : Digis Print (Illzach) (imprimé sur papier recyclé).



Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace
 6, route de Bergheim - F-67600 Sélestat
 Tél. : +33(0)3 88 58 38 48
 Courriel : info@ariena.org
 Site : www.ariena.org

Editorial



© Céline Langlais/Ariena

Organisées par l'Ariena en 2009, les 3^e Assises régionales de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace ont fait émerger de nombreuses propositions, dont la mise en œuvre mobilise à présent les forces vives de l'Ariena et de son réseau. Parmi ces orientations, une volonté affirmée d'élargir la concertation en éducation à l'environnement (ENE) en Alsace à de nouveaux partenaires. C'est dans cette optique que nous organisons aujourd'hui les 1^{ères} Universités de l'éducation à la nature et à l'environnement. Cet événement s'inscrit directement dans les travaux engagés par la Commission Prospective du Conseil d'Administration de l'Ariena, créée à cet effet en 2010 et qui a réalisé en 2011 un premier état des lieux des actions d'ENE réalisées hors du réseau Ariena en Alsace.

Elles sont aussi une occasion de clarifier ce que nous sommes, ce que nous faisons, avec tous ceux qui contribuent à l'ENE, à l'intérieur et l'extérieur du réseau Ariena.

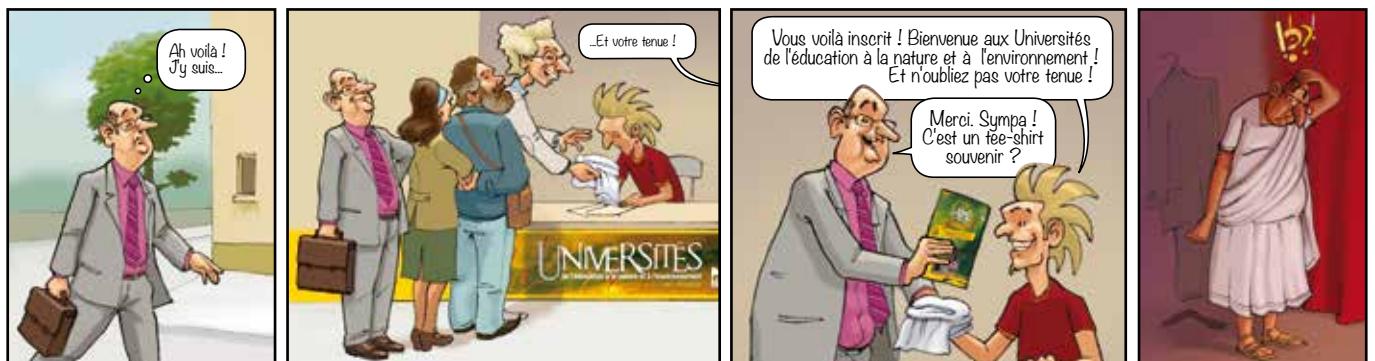
Elles sont enfin une contribution aux 3^e Assises nationales de l'EEDD¹, organisées à Lyon en mars 2013. Certes, les Universités ne suivent pas le même cycle que les Assises. En outre, elles s'adressent à un public très ciblé que sont les acteurs ou contributeurs de l'ENE en Alsace, essentiellement professionnels. Toutefois, ces travaux abonderont ceux des prochaines Assises nationales sur l'ensemble des enjeux abordés ici et qui sont importants pour le développement de l'ENE, en Alsace comme sur l'ensemble du territoire français.

L'esprit pionnier de l'Ariena et de son réseau associatif a été reconnu d'utilité publique pour la nature, l'environnement, l'éducation, mais également pour sa capacité à agir avec le plus grand nombre.

Patrick Foltzer
Président de l'Ariena

DANS L'ERE² DU TEMPS

Premières Universités de l'éducation à l'environnement en Alsace...



1 Education à l'environnement vers un développement durable
 2 Education relative à l'environnement

**Une journée pour réunir les acteurs et contributeurs de l'éducation à la nature et à l'environnement, afin qu'ils mettent en débat leurs métiers et leurs pratiques en Alsace...
Tout un programme !**



Patriciens et plébiens Rhénans,
il vous appartient aujourd'hui de débattre d'une grande question pour le bien de la Cité : l'éducation à la nature doit-elle se mettre au diapason du développement durable ?

Retour sur les bancs de l'Université !

Associations, collectivités, services de l'Etat, établissement publics ou entreprises... nous différons les uns des autres par nos formes juridiques, nos cadres d'action. Mais sont-ce là nos seules différences ?

Il est certain que nous contribuons tous, à notre niveau, par nos engagements et nos actions quelle que soit leur échelle, à une société plus responsable et respectueuse à l'égard de la nature et de l'environnement. Pour autant, nous n'avons pas tous les mêmes rôles, les mêmes approches, les mêmes actions. Un acteur ou un projet n'est pas substituable à un autre, chacun apportant sa spécificité et sa compétence.

Loin de nous opposer, ces différences nous enrichissent et nous rapprochent : c'est à partir d'elles que nous pouvons devenir partenaires. Mais pour ce faire, encore faut-il se connaître, se comprendre, identifier les différences qui peuvent devenir de réelles complémentarités et qui permettront de proposer ensemble à tous les

publics des projets plus riches, plus proches de leur réalité et des enjeux de notre société.

Partager le sens de nos actions et de nos pratiques pour mieux comprendre comment nous pourrions coopérer, c'est tout l'enjeu de ces premières Universités de l'éducation à la nature et à l'environnement, organisées par l'Ariena, son réseau associatif et ses partenaires publics membres de son Conseil d'Administration (Région Alsace, Conseils Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, DREAL, DRJSCS et Rectorat).

C'est aussi le défi de cette édition spéciale du journal 's Kernla, qui tente de proposer des pistes de définitions, de poser des mots sur différentes actions qui sont au contact ou à la périphérie de l'éducation à la nature et à l'environnement telle qu'elle est pratiquée en Alsace.

Loin de vouloir présenter une vision figée, ce journal propose plutôt une représentation schématique de différentes actions, afin d'ouvrir les réflexions et le débat.

Comment définir un champ d'action aux mille visages, par nature multiple, évolutif, en permanente adaptation ? Regard d'une chercheuse et praticienne de terrain.

L'éducation à l'environnement : un métier de pédagogues



© CPIE des Hautes-Vosges

Définir le champ de l'éducation à l'environnement (EE) n'est pas simple car aucune étude scientifique d'envergure n'a encore été menée. Le portrait que je vais donc proposer ici est issu de mes rencontres dans le champ professionnel, de mes participations à de nombreux événements rassemblant des personnes impliquées dans le sujet, de mes lectures de comptes-rendus d'actions, ainsi que des enquêtes et évaluations que j'ai pu mener pour différents contributeurs. Pour faciliter la présentation, je vais suivre le fil des questions qui trament tout projet d'éducation à l'environnement. Pourquoi ce projet ? Par qui est-il mené ? A qui s'adresse-t-il ? Sur quoi porte-t-il ? Comment se développe-t-il ?

La question du pourquoi est prépondérante et répond aux enjeux poursuivis par l'éducation à l'environnement. Dans le vocabulaire de l'éducation, on appelle cela les "finalités". Celles-ci sont multiples et ont évolué au fil du temps.

- Une première catégorie d'enjeux rassemble ce que l'on entend aujourd'hui par "**préoccupations environnementales**". Lutter contre l'augmentation des pollutions, la diminution de la biodiversité, les changements climatiques, la réduction des ressources, à échelle locale comme à échelle mondiale, constituent souvent les finalités d'une grande partie d'acteurs et font de l'EE une éducation à la résolution de problèmes. Ils se déclinent en des problématiques propres à chaque acteur en son territoire.
- Une seconde catégorie d'enjeux est apparue dans les

années 1980-90 : **les enjeux sociétaux**. En travaillant sur ces questions biophysiques, on s'est vite aperçu qu'on ne pouvait pas les isoler des questions de société et que traiter d'éducation à l'environnement c'était aussi regarder du côté du vivre ensemble, de la citoyenneté, de la démocratie participative, de la solidarité internationale, de la santé, de l'alimentation... La notion d'environnement s'élargissait aux environnements humains, communautaires, coopératifs, collectifs, culturels.

- Avec **l'émergence du développement durable** et les prescriptions onusiennes imposées aux Etats, les enjeux économiques ont rejoint les préoccupations des acteurs engagés dans ces préceptes. L'éducation, pour ceux-ci, doit faciliter un développement planétaire viable, vivable et équitable. Il serait trop long d'entrer dans le débat qui se joue sur les relations entre EE et EDD, mais il est bon que chacun se pose la question de savoir de quel développement l'on parle.

- **Enfin, il ne faudrait pas oublier la catégorie des enjeux éducatifs** : aider un être à grandir, à s'épanouir et à se couler dans le monde constituaient les enjeux premiers de l'éducation à l'environnement, dont les racines sont enfouies dans les courants éducatifs de l'étude de milieu et des classes de nature dans le monde scolaire, du plein air et de l'animation nature dans le monde de l'éducation populaire. Il s'agit alors de participer à l'éducation d'un être inscrit dans le monde qui l'entoure, capable de l'éprouver, de le connaître, de le comprendre, de l'imaginer et d'agir dessus.

Les professionnels de l'éducation à l'environnement sont les praticiens qui agissent en direct avec ou pour des publics. On pourrait les appeler "les pédagogues" au sens large du terme, c'est-à-dire qu'ils pensent et animent la manière de transmettre les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-agir. Ils sont pour la plupart animateurs, enseignants, médiateurs, éco-interprètes ; tantôt en direct avec des publics tantôt au travers d'un outil qu'ils ont conçu et qu'ils diffusent.

Je ne m'étendrai pas sur la question des contenus de l'éducation à l'environnement. Ils sont dépendants des enjeux dans lesquels se situent les acteurs qui les ont déclinés en connaissances, attitudes, compétences, habiletés, savoir-agir qu'ils aimeraient faire acquérir à leurs publics.



© Yann Delahaire/Artena

A l'origine, l'éducation à l'environnement s'adressait majoritairement aux enfants, dans le monde scolaire et dans l'espace des loisirs et des vacances. Même si cela reste le public principal, depuis quelques années, on assiste à une ouverture spectaculaire des types de participants à ces projets, tant au niveau des âges qu'au niveau des sphères d'appartenance. L'éducation à l'environnement s'anime dans les maisons de quartiers, les rues, les supermarchés, les plages, les entreprises, les cafés, pour le public familial ou les adultes, en lieu public et en lieu privé, sur temps de travail ou sur temps de congé, en période extraordinaire de festival ou en période ordinaire de vie quotidienne... Il n'y a plus un moment, plus un lieu qui n'échappent aux acteurs de la sensibilisation environnementale. On sait depuis la naissance de l'éducation permanente, qui a donné lieu à tout un pan de la recherche en sciences de l'éducation, qu'on peut apprendre tout au long de la vie.

Les stratégies pédagogiques sont, elles aussi, en voie de diversification, notamment grâce à cette ouverture sur les publics adultes qu'il est plus difficile d'aller "toucher". Les formes de sensibilisation, pour ceux-là, ont expérimenté le maraudage (qui tente de capter l'attention des passants), le théâtre forum (théâtre participatif), les forums de citoyens animés

pour un réel apprentissage au débat éclairé, les cafés sciences et cafés citoyens ou encore les séminaires d'exploration de controverses. La volonté de s'ouvrir à de nouveaux publics a rendu les acteurs de l'éducation à l'environnement remarquablement créatifs.

Du côté du public jeune, certaines expériences sont aussi imaginatives et innovantes. Mais dans l'ensemble, j'ai la sensation d'assister à un appauvrissement en termes de démarches longues de projet et d'immersion corporelle dans les milieux extérieurs. Il faut aller vite et user des technologies modernes quand l'éducation réclame la lenteur, la durée et l'appropriation corporelle des espaces dans lesquels justement se jouent les problématiques d'environnement. Les classes de découverte sont passées de trois semaines à quelques jours. Qui pratique encore la pédagogie de projet, la pédagogie de l'écoformation, la pédagogie scientifique, qui nécessitent toutes du temps et une évolution d'apprentissage ? On leur préfère trop souvent la communication engageante, l'interactivité du site web ou du DVD, le passage éclair sur le terrain. Apprendre signifie d'abord intérioriser, puis incorporer pour fixer les savoirs dans la mémoire et les habiletés dans le geste. On pourrait alors classer les pédagogies sur des échelles progressives d'apprentissage, d'implication, de changement. Les critères en seraient : la durée du projet, le degré de participation du public, sa rencontre directe avec les milieux et les faits, la prise en compte de son être global (subjectif et objectif).

Pour conclure provisoirement, je voudrais m'arrêter sur ce mot que l'on entend dans la plupart des projets d'éducation à l'environnement : **le changement**. Car les changements visés ne sont pas les mêmes pour tous. Ils s'étirent entre deux pôles :

- d'un côté, il s'agit d'aider à la transformation culturelle de la société, notamment en développant une pédagogie de la critique sociale ;
- à l'autre bout, il s'agit plutôt de changer les comportements des citoyens au travers majoritairement des écogestes.

Pour qu'un changement global s'amorce, il est nécessaire d'impliquer le collectif et l'individuel. Les écogestes ont donc toute leur place dans une éducation à l'environnement, mais ils ne peuvent constituer le seul thème pédagogique. C'est plus asservissant qu'éducatif. Notre monde a besoin d'individus ouverts sur l'horizon des possibles, créatifs et imaginatifs pour transformer nos façons de vivre ensemble en incluant les êtres et matières du monde non humain. C'est un défi à relever pour l'éducation à l'environnement qui doit penser profondément ses pédagogies et ses modes d'intervention.

Dominique Cottureau,
formatrice, chercheuse et consultante en pédagogie de l'environnement.



A de nombreux égards, éducation et formation paraissent similaires au premier abord. Une observation plus fine amène cependant à les distinguer.

Formation et éducation, proches cousines ou alter ego ?

3 éléments clés de la formation :

- une problématique ou un besoin très concret identifié,
- des compétences à acquérir, renforcer ou actualiser,
- une logique de mise en œuvre pratique, à court ou moyen terme.

Notions voisines : instruction, apprentissage, compétences, technicité, professionnalisme.

Un accroissement des compétences pour résoudre une problématique concrète

D'après Michel Fabre¹, la formation repose sur trois éléments clés :

- le "formé et sa situation",
- la relation entre "savoir et problème",
- la "technicité", aussi appelée "professionnalisme".

Dans un contexte donné, face à un besoin spécifique, la formation consiste à apporter une réponse opérationnelle : l'accroissement des compétences d'une ou plusieurs personnes.

Elle est par essence ancrée dans le présent, le concret, l'opérationnel, et intimement liée à une exigence de performance, de professionnalisme.

Quels liens avec l'éducation à l'environnement ?

Les éducateurs se forment et font émerger des métiers nouveaux

Comme tout métier, l'éducation à la nature repose sur la compétence de praticiens, le plus souvent appelés animateurs nature ou éducateurs à l'environnement. La formation de ces professionnels est incontournable, tant en formation initiale (ex. : BPJEPS EEDD²) qu'en formation continue, sur divers sujets : thématiques, techniques et outils pédagogiques, etc.

L'éducation favorise la formation

Par ailleurs, des temps de formation peuvent accompagner de nombreux projets d'éducation à la nature et à l'environnement, où ils prolongent la sensibilisation par une mise en situation technique (ex. : formation aux techniques de jardinage au naturel en aval d'un projet éducatif sur l'eau ou la biodiversité).

Au-delà des proximités, deux voies complémentaires et parfois des confusions

Que veut-on transmettre ?

Alors que *formāre* évoque l'acte de façonner, de faire entrer dans un moule, *ēdūcĕre* signifie "faire sortir, mettre dehors". Cette opposition étymologique évoque deux types d'objet à transmettre bien différents.

En formation, il s'agit plus souvent de savoirs de référence (techniques, scientifiques), de compétences. L'éducation, elle, veut surtout susciter chez le public savoirs-être, valeurs, opinions et convictions.

Cette nuance traduit deux finalités complémentaires : l'éducation à la nature vise et accompagne d'abord une prise de conscience de notre lien au monde, puis du "pourquoi agir" ; la formation aborde plutôt le "comment faire".

Quels effets, pour quels publics ?

Education et formation induisent des changements de nature différente. La formation "produit" des professionnels, des personnes aptes faire face à une situation précise. Elle peut induire un changement de statut : la formation qualifiante et le diplôme élèvent la personne vers une catégorie socio-professionnelle ou un métier, qui implique une reconnaissance sociale. La transformation générée par l'éducation est moins visible, plus intime : on reste le même citoyen, avec le même statut. La transformation touche plutôt à notre vision et notre relation au monde.

Par conséquent, le public n'est pas le même : la formation cible un groupe précis, des personnes qui pourront agir et qui, surtout, font le choix délibéré de se former.

L'éducation, d'intérêt public, vise tout citoyen. Elle doit en outre aller chercher ses publics, qui ne viennent pas forcément à elle.

Pour quelles formes d'apprentissage ?

L'éducation à la nature s'inscrit forcément dans la durée, dans un processus long, qui touche à l'intime, à chaque être humain dans sa globalité, à partir de son socle de valeurs préexistant. Une formation est bien souvent plus "bornée" dans le temps, plus courte ou ponctuelle. Elle suit des impératifs liés aux objectifs techniques ou pratiques donnés, même si le processus de formalisation des apprentissages peut induire une prise de hauteur et une durée certaines, à l'image des formations universitaires, ou, plus proches de l'éducation à l'environnement, de la formation d'animateur nature (BPJEPS) ou d'éco-conseiller.

¹ Chercheur en éducation, formation et épistémologie des savoirs scolaires.
² Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport en éducation à l'environnement vers un développement durable

L'expertise, un avis externe destiné à éclairer une question, un problème, une stratégie...

Expertises et éducation à la nature, 2 mondes parallèles qui se courtisent

4 éléments clés de l'expertise :

- Une problématique, une question, une décision à prendre,
- Un savoir, une compétence particulière
- Une recherche de faits techniques ou scientifiques
- 3 étapes : un mandatement, la réalisation de la mission et la remise d'un rapport.

Notions voisines : conseil, diagnostic, étude, avis, etc.

Un outil externe d'aide à la décision

D'après Philippe Roqueplo, pionnier en France de la réflexion sur l'expertise scientifique, il y a expertise "dès lors que les sciences sont convoquées pour éclairer, justifier ou fonder au moins partiellement une décision." En d'autres termes, l'expertise intervient lorsqu'une personne ou une structure mandate une personne externe –l'expert- pour un apport technique sur un sujet dont elle ne détient pas toutes les clés. En outre, l'expertise a pour spécificité "le lien qui se noue entre l'expert et le commanditaire de l'expertise"¹.

Des expertises qui nourrissent les processus éducatifs

Aujourd'hui, des expertises peuvent se dérouler dans divers contextes en lien avec des actions d'éducation à la nature :

- Dans les projets, une expertise peut servir de "déclencheur" au processus éducatif ou permettre de vérifier des hypothèses, d'apporter un regard extérieur sur la base d'éléments spécifiques.
- Dans des processus collectifs de travail (ex. : conception d'outils pédagogiques), des experts peuvent apporter leurs contributions techniques ou scientifiques.
- Enfin, l'expertise peut apporter une "caution" à un travail effectué, en attester la qualité et la fiabilité.

Des similitudes et des contrastes

- Des finalités complémentaires

L'expertise a pour objectif d'aider à la décision ou à la résolution d'une question. L'éducation à la nature, quant à elle, cherche à mettre en relation, à donner envie d'agir.

- Des clients, des publics

Avec l'expertise, des clients -les commanditaires- sollicitent et obtiennent une prestation. L'éducation à la nature cherche en revanche à toucher un public : les habitants, les citoyens, chacun d'entre nous.

- Des enjeux et champs spatio-temporels différents

Si elles apportent toutes deux des éclairages sur une situation donnée, l'expertise s'intéresse au court ou moyen terme, dans le cadre donné par les commanditaires, alors que l'éducation à la nature vise le long terme, avec une vision élargie des enjeux.

- Des contextes économiques dissemblables

Alors que l'expertise s'exerce sur un marché, avec une solvabilité économique assurée par ses commanditaires, l'éducation à la nature s'exerce dans un cadre d'intérêt général, d'utilité publique. Ce sont les subventions publiques, et très partiellement la contribution des bénéficiaires, qui assurent sa solvabilité.

- Quelles possibilités de contrôle ?

Pour deux actions pouvant se dérouler dans un cadre privé, les systèmes de contrôle sont très différents. Le contrôle externe de l'expertise n'existe que si la profession est régie par un ordre (médecins, experts comptables, etc.). Dans les autres cas, il n'y a de contrôle que les éventuelles sanctions économiques qui frappent à terme une activité réputée de bonne ou de mauvaise qualité. Dans le cas de l'éducation à la nature, activité collective et partagée (en premier lieu avec les publics), le contrôle est multiple, exercé par les citoyens, les pouvoirs publics, les financeurs, les bénéficiaires.



Exemple d'expertise : Un Bilan carbone®

Méthode d'expertise développée par l'Ademe, le bilan carbone® est une démarche d'évaluation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il permet notamment d'étudier la vulnérabilité d'une activité à travers sa dépendance aux énergies fossiles, et suit 6 étapes :

1. L'information sur l'effet de serre
2. La définition du champ d'étude
3. La collecte des données
4. L'exploitation des résultats
5. L'établissement d'un plan d'actions
6. La mise en place de ce plan

¹ Rafael. Encinas de Munagorri (EXPERTS, n° 77, 2007, décembre - pp. 7 à 9 - JJ, C, 01)

Si la communication est l'art de transmettre un message pour induire un comportement, où se situe la frontière avec l'éducation ? Quelques clés pour éviter les confusions.

Communiquer n'est pas éduquer !



Campagne publicitaire WWF

4 éléments clés de la communication :

- un émetteur
- un receveur identifié, "une cible"
- un message
- un effet recherché

Notions voisines : information, diffusion, promotion, publicité, marketing,

Lorsqu'un organisme public ou privé lance un événement ou une campagne pour informer les citoyens sur un problème environnemental, dans le but de provoquer chez ces derniers un changement d'opinion ou de comportement, s'agit-il d'un acte d'information, de communication, de marketing ?

Vraisemblablement de communication, si l'on en croit Hervé Collet¹, pour qui "communiquer, c'est chercher à transmettre une information, ou à provoquer chez le destinataire du message un changement d'attitude ou un acte précis." Il ajoute que "la communication externe a trois fonction : l'opinion, la notoriété et l'incitation. Une grande partie des efforts de communication vise à provoquer des passages à l'acte. C'est là qu'intervient la fonction d'incitation. Elle consiste à déclencher chez le récepteur des actions ponctuelles ou des comportements répétés correspondant à un but ou à un objectif voulu par l'émetteur".

Dans la plupart des actions de communication, on serait donc au-delà de l'information, dont la finalité est simplement de délivrer un message, de permettre au public de connaître un sujet ou des enjeux.

Communication et éducation à l'environnement : deux mondes qui communiquent et s'éduquent

Cette forme de communication "incitative" est très souvent utilisée par divers acteurs, publics et privés, pour tenter de répondre à des enjeux environnementaux qui nécessitent l'implication de chacun.

Pourtant, dans ses mécanismes, elle se rapproche de la publicité et du marketing, procédés qui ont mauvaise presse dans le milieu éducatif mais dont s'inspirent de nombreuses actions menées pour tenter d'orienter le grand public vers des choix responsables à l'égard de l'environnement.

S'il veut rendre lisible et pérenniser son action, tout acteur de l'éducation à l'environnement est amené à utiliser 2 des 3 fonctions de la communication citées précédemment :

- La fonction d'opinion – communiquer pour que les sujets environnementaux soient connus du grand public-,
- La fonction de notoriété – communiquer pour rendre visible et lisibles les actions d'éducation à l'environnement.

La communication d'incitation, en revanche, est celle qui se distingue le plus de l'éducation à l'environnement à bien des aspects.

Deux finalités bien distinctes

En apparence, la communication et l'éducation à l'environnement semblent poursuivre des objectifs proches : induire des changements d'opinions et de comportements, à plus ou moins long terme.

Pourtant leurs finalités sont radicalement différentes. L'éducation à la nature vise un changement responsabilisant : elle est mue par un souci permanent de responsabiliser tout un chacun, enfant ou adulte, afin qu'il choisisse en son âme et conscience son rapport au monde, son évolution.

La communication, implique des changements conduits, contraints, parfois culpabilisants. Elle vise davantage à conduire le receveur du message vers un endroit (ou un acte) précis, identifié en amont par l'émetteur du message.

¹ Journaliste, président du Syndicat national de la presse associative

Des processus tout aussi différents

Receveurs passifs ou participants ?

La communication suit un processus incitatif, voire directif, où la personne ciblée (le "receveur") est regardée à travers le prisme de l'objectif à atteindre : changer d'habitudes, de pratiques, etc. L'éducation à l'environnement s'appuie pour sa part sur un processus pédagogique, prenant en compte la personne dans son intégralité, sa complexité, sa capacité de réflexion. Par essence participative, elle s'adresse à l'individu en tant qu'acteur de son propre changement, alors que la communication repose sur la passivité du receveur, sur l'activation de réflexes massifs et conditionnés de consommation.

Supports et logiques d'efficacité

La communication suit une logique d'immédiateté et d'efficacité quantitative : il faut atteindre un maximum de personnes avec un même message. D'où l'utilisation de media (affiche, spot, encart, etc.) qui démultiplient et rationalisent la diffusion des messages.

A l'inverse, le contact direct entre l'animateur nature et son public est au cœur de l'éducation à l'environnement, qui privilégie la pérennité de la prise de conscience et du changement auprès de chaque individu, touchant un nombre plus restreint de personnes pour chaque action.

Des contextes économiques opposés

Qu'elle soit internalisée ou externalisée, la communication a souvent des objectifs économiques (s'ils ne sont pas atteints, les moyens de communication peuvent être revus à la baisse) :

- en externe, c'est à dire quand elle constitue l'activité principale d'une structure, c'est la rémunération par les clients qui assure sa rentabilité,
- en interne, lorsqu'elle est au service de l'activité principale de la structure, la communication n'est pas, pour autant, une charge non productive : lorsqu'elle permet de doper les ventes et assure non seulement la rentabilité du produit vendu, mais plus encore son propre financement, le coût du marketing étant toujours intégré dans le prix de vente final (ex. : il constitue 75% du prix d'un parfum).

A l'inverse, l'éducation à l'environnement s'exerce majoritairement dans un cadre non marchand, N'étant pas rentable économiquement, c'est en grande partie la subvention publique qui assure sa pérennité.

Contrôle légal et unilatéral ou agréments nationaux et veille qualitative

Au-delà du principe général de liberté d'expression, les activités de communication, de marketing et d'information sont contrôlées en France, par plusieurs prismes :

- la loi : le code civil ou le code du commerce sont des fondements qui permettent de déterminer règles, droits et devoirs,

- des organismes de surveillance, liés soit à une thématique (ex. : LICRA, en lien avec les problématiques de racisme) soit à un média (ex. : CSA, pour la diffusion audiovisuelle), qui se chargent de veiller au respect des droits de chacun sur la base de la loi.

Ces dispositifs permettent de sanctionner les éventuels abus, le plus souvent a posteriori. Ils ne jugent en rien de la qualité des actions mises en œuvre.

Dans le cas de l'éducation à l'environnement, le contrôle est assis sur des reconnaissances publiques (agrément, reconnaissance d'utilité publique, etc.) et sur l'aspect collectif des projets. Assuré en permanence par tous les partenaires des actions (citoyens, pouvoirs publics, financeurs, bénéficiaires), il porte non pas sur le respect d'une loi ou d'un code, mais sur la qualité et la pertinence pédagogique et sociétale des projets.



Exemple : Communiquer pour accompagner la politique "Zéro pesticide" à Strasbourg

En décembre 2007, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) se sont engagées dans une démarche d'abandon total de l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces publics. Cette politique "Zéro Pesticide", déployée en priorité sur les espaces publics directement placés sous la responsabilité de la Ville et de la CUS (parcs et jardins, voiries, cimetières, terrains de sport, écoles, etc.) se traduit par un changement radical du paysage urbain de proximité.

Afin de faire comprendre et accepter cette mutation par les habitants de la ville, une campagne de communication a été lancée avec les objectifs suivants :

- expliquer les enjeux environnementaux qui profitent à toute la collectivité,
- susciter l'adhésion de la population pour faire évoluer les mentalités, notamment sur l'acceptation de la flore spontanée,
- inciter aux bons gestes et aux bonnes pratiques de tous,
- valoriser la démarche de la collectivité et désamorcer le sentiment d'abandon des espaces publics et d'inefficacité du service public.

Décliné à travers de nombreuses actions (panneaux, plaquette, presse, etc.) ce plan de communication vise tous les citoyens de la CUS et des cibles spécifiques (jardiniers amateurs, scolaires, etc.).

Le développement durable transforme-t-il l'éducation à la nature ou la met-il en péril ? Les enjeux du glissement de l'éducation à la nature vers l'éducation au développement durable (EDD) ne sont pas que sémantiques.

L'animation nature à l'épreuve du développement durable



3 éléments clés du développement durable :

- un triple développement : économique, social et environnemental
- une vision "globalisante" : transversalité, regard sur le présent et l'avenir, échelle "glocale"
- un concept à décliner en actions (bonnes pratiques)

Notions voisines : croissance verte, responsabilité sociale / sociétale, écoresponsabilité, etc.

"Satisfaire les besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures"

Telle est la définition du développement durable par la CMED dans son rapport de 1987 intitulé Notre avenir à tous. Au cœur de cette définition, il y a le fameux "people, profit, planet" : le développement durable est la conjonction d'intérêts économiques, écologiques et sociaux. Ce concept a depuis été décliné en de nombreux principes ou cadres d'actions visant sa mise pratique : Principes de Hanovre, Global Compact, Agenda 21, etc. En miroir d'une société adoptant ce concept, le paysage de l'éducation à la nature a subi de profondes mutations, avec l'émergence de l'EEDD, puis l'EDD.

"Etre au monde" ou mettre en pratique un concept de développement

Le contraste entre "nature" et "développement durable" exacerbe un décalage qui était déjà perceptible entre une éducation à la nature et une éducation à l'environnement. Si la nature est un tout dont l'homme n'est qu'une infime partie, l'homme est pour une grande part "nature", même si cette part n'est pas mise en valeur par nos sociétés. Il a également une place dans cette nature, que l'éducation à la nature (entre autres) l'incite à vivre pour la faire sienne et s'épanouir.

L'environnement caractérise plutôt la manière dont l'homme aménage la nature, l'utilise, s'accommode d'elle

ou la contraint, interagit avec elle. Eduquer à l'environnement serait donc éduquer à une (bonne) interaction, ce qui est déjà autre chose qu'éduquer à la nature...

A fortiori, avec l'éducation au développement durable, c'est un double glissement qui s'opère :

- En terme de support et sujet éducatif, un glissement du concret (la nature, l'expérience sensible) vers un concept vaste (le développement durable),
- En terme d'objectif, un glissement de "l'être" (une part de nature) vers le "faire" (des écogestes, des bonnes pratiques)...

Cette approche occulte de nombreux aspects de la relation à la nature en se concentrant sur une vision plutôt utilitariste et comportementaliste de l'environnement : comment apprendre à gérer au mieux les ressources disponibles ? Par ce seul aspect, on comprend déjà que l'EDD est très différente de l'éducation à la nature.

L'épineuse question du développement

Qu'est ce qu'éduquer au Développement Durable, sinon éduquer à une forme de développement ? Pour quelle finalité ? S'agit-il de faire apprendre et promouvoir un modèle économique ? Est-ce là le rôle, la fonction de l'éducation ?

L'éducation à la nature se trouve parfois en totale contradiction avec la notion de développement, intrinsèque au développement durable, en rendant sensible à des valeurs proches de la décroissance : sobriété, auto-production, allongement du cycle de vie du produit...

Peut-on (vraiment) éduquer au développement durable ?

Enfin, est-il réellement possible d'éduquer au développement durable ? Ne s'agit-il pas, en fait, de transmettre des savoirs et des pratiques ? Or, l'enseignement de savoirs et de techniques est plutôt de l'ordre de la formation que de l'éducation. En revanche, la nature, tangible et vivante, support d'expérience sensible, permet de construire ses propres valeurs, ses opinions. Elle est vectrice d'une éducation orientée vers des objectifs relationnels, d'apprentissage de l'autre et du monde dans lequel nous vivons, non en temps qu'objet à modeler mais en tant que lieu de vie à connaître et à respecter, pour y trouver sa place.

1 ou "GlobalLocale" : mot-valise exprimant la combinaison d'une vision globale (mondiale) et locale.

2 Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

Nous avons balayé très rapidement le champ définitionnel et comparatif de différentes notions. Voici quelques idées de lectures pour approfondir vos réflexions sur les différents thèmes abordés.

Pour poursuivre et élargir les horizons

Nous vous proposons des lectures en lien avec chaque sujet d'article, mais un bon nombre d'entre elles sont largement transversales.

Education à la nature et à l'environnement

- Réseau Ecole et Nature :
 - **Guide pratique d'éducation à l'environnement** - collectif, écriture coordonnée par Juliette Cheriki-Nort (Ed. Yves Michel, 2010)
 - **Groupe Sortir !** - <http://biodiversite.reseaucoleetnature.org/sortir>
 - **Livret Alternier pour apprendre, Entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation** - collectif, écriture coordonnée par Dominique Cottureau (2007)

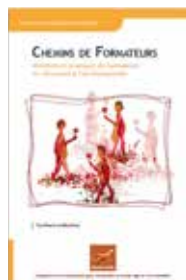
- **Pour une éducation buissonnière**
Louis Espinassous
(Ed. Hesse – 2010)



Formation

- **Penser la formation** - Michel Fabre
(avril 1994 - Presses universitaires de France)
- **Revue Sciences Humaines** n°40, mars-avril-mai 2003
Hors-Série "Former, se former, se transformer"

- **Chemin de formateurs, Histoires et pratiques de formateurs en éducation à l'environnement** - ouvrage collectif (Livrets du réseau école et nature, 2007)



Communication

- **Communiquer : pourquoi, comment**, Hervé Collet
(Ed. Cridec/2004)
- **Communication et développement durable**, sélection d'articles présentés lors de la 9^{ème} Table ronde des Nations Unies sur la communication pour le développement (FAO, Rome, 2007)



- **Communiquer sur le développement durable, comment produire des campagnes publiques efficaces**, rapport PNUE - Futerra (2005)

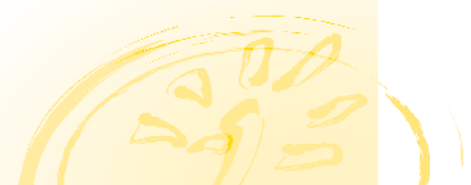
Expertise

- **Entre savoir et décision, l'expertise scientifique** - Philippe Roqueplo (1996 - Ed. de l'INRA)
- Revue Experts, notamment :
 - **"Pour une théorie juridique de l'expertise"** - R. Encinas de Munagorri (Experts, n° 77, 2007, décembre - pp. 7 à 9)
 - <http://www.revue-experts.com>



Développement durable

- **Revue Territoires** n°466 (mars 2006), Dossier "L'éducation à l'environnement menacée par le développement durable"
- **Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire, volume 1 - Education et formation** - Ouvrage collectif, sous la direction de Fabien Grumiaux et Patrick Matagne, (Ed. L'Harmattan, 2009)
- **Les paradoxes du développement durable** - Sylvain Allemand, (Ed. Le Cavalier Bleu, 2007)
- **Revue Chemin de traverse** n°4 (2007), article de Lucie Sauvé "L'équivoque du développement durable"



Vendredi 12 octobre 2012 à Colmar

L'Ariena vous invite aux

UNIVERSITÉS

de l'éducation à la nature et à l'environnement
en Alsace



Pourquoi des Universités ?

- ▶ Pour permettre aux acteurs, partenaires et contributeurs de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace de se rencontrer, d'échanger, de se connaître.
- ▶ Pour mieux comprendre le sens et le périmètre de l'éducation à la nature et à l'environnement.
- ▶ Pour mieux connaître les actions et les modes de coopération actuels, au cœur ou à la périphérie de l'éducation à la nature et à l'environnement.
- ▶ Pour identifier les attentes de chacun et faire émerger des pistes de développement des coopérations.

Des Universités, pour qui ?

Votre organisme est acteur de l'éducation à l'environnement ou développe des actions complémentaires : venez apporter votre contribution aux Universités de l'éducation à la nature et à l'environnement !

Programme de travail

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Séquence introductive (séance plénière)

"Quels sont les contours de l'éducation à la nature et à l'environnement ?"

par Dominique Cottureau, pédagogue, Docteur en Sciences de l'éducation.

10h30 : Ateliers (1^e phase)

Il est demandé à chaque participant :

- de s'inscrire pour toute la journée à un seul atelier,
- de choisir celui dont le sujet est le plus proche de l'activité menée par la structure qu'il représente.

1. Information, médiation, événementiel... L'éducation à l'environnement est-elle soluble dans la communication ?
2. Expertise, étude, formation, conseil... L'éducation à l'environnement serait-elle une affaire de spécialiste ?
3. Ecoresponsabilité, écogestes, bonnes pratiques... L'animation nature et environnement doit-elle se mettre au diapason du développement durable ?

12h15 : Buffet déjeuner sur place

14h00 : Ateliers (2^e phase)

16h15 : Retour en séance plénière

Restitution des travaux en atelier

Prise de recul sur les contenus de la journée, par Dominique Cottureau.

17h00 : Perspectives et clôture

Informations pratiques

Lieu de la manifestation : Préfecture du Haut-Rhin, 11 avenue de la République, 68000 Colmar

Renseignements : Ariena – Hélène Bastian (03 88 58 38 44 / helene.bastian@ariena.org)

Cet événement est organisé par l'Ariena dans le cadre de la politique concertée d'éducation à l'environnement en Alsace avec le soutien de la DREAL Alsace, du Conseil Général du Haut-Rhin, du Conseil Général du Bas-Rhin et de la Région Alsace.